



Quels changements pour Rochambeau ?

Entretien avec François Legros, Président du Conseil d'administration, à propos de l'AEFE et de la nomination d'un nouveau proviseur

ROCHAMBEAU : Bonjour Monsieur Legros, pourriez-vous nous dire ce qui a conduit le Conseil d'Administration à recruter directement le prochain proviseur de Rochambeau ?

François Legros : Depuis l'annonce du départ de notre proviseur actuel le Conseil d'Administration a été en discussion avec l'AEFE pour s'assurer que nous aurons un proviseur l'année prochaine. Et depuis le début de ces discussions, sur proposition du directeur de l'AEFE, deux options sont sur la table : soit l'AEFE nomme un proviseur comme cela est prévu dans la convention, soit Rochambeau recrute directement son proviseur. Lors de sa visite, le Directeur de l'AEFE a indiqué à la communauté et au Conseil d'Administration que l'AEFE n'accepterait de nommer un proviseur qu'à la condition que Rochambeau modifie sa gouvernance et en particulier mette sous la responsabilité de ce proviseur tous les programmes de Rochambeau, y compris les programmes non homologués tels que l'International Baccalaureate ou IB. Il a indiqué également que faute d'un accord sur la gouvernance, l'AEFE dénoncerait la convention. Il était clair, dès lors, que Rochambeau, tout en recherchant un accord avec l'AEFE, devait se préparer à cette éventualité. Nous avons reçu soit directement, soit indirectement par recommandations, plusieurs marques d'intérêt pour le Poste de proviseur au cas où Rochambeau recruterait directement. Le 4 Avril dernier, le Directeur de l'AEFE nous informait par écrit qu'il n'était pas d'accord sur les propositions de gouvernance faites par Rochambeau. Le Conseil d'Administration a donc décidé de recruter Monsieur Xavier Jacquenet, le candidat le plus qualifié que nous avons reçu et probablement le proviseur le plus chevronné à jamais être nommé à Rochambeau.



R : Vous indiquez que Rochambeau a fait des propositions à l'AEFE, en quoi consistaient-elles ?

FL : Maintenir le conventionnement a toujours été l'option préférée du Conseil d'Administration. Rochambeau a donc proposé à l'AEFE de modifier son organisation et de mettre, comme elle le souhaitait, sous la responsabilité d'un proviseur qui serait nommé par l'AEFE, l'ensemble des programmes, des responsabilités et de la structure pédagogique de notre Fondation, y compris les programmes ne relevant pas de l'homologation. Cela répondait au vœu principal exprimé par le Directeur de l'AEFE devant la communauté.

Rochambeau a également proposé d'accepter que la convention actuelle soit prolongée d'une année (2022-23), sans avoir de visibilité sur les conditions de travail des personnels expatriés ou encore le coût du conventionnement au delà de cette troisième année.

Enfin, Rochambeau a proposé d'accepter la position de l'AEFE de ne pas nous associer plus avant dans le processus de recrutement du proviseur et de conserver son mode de recrutement actuel.

Malheureusement, ces propositions n'ont pas recueilli l'assentiment de l'AEFE et le Conseil d'Administration a donc décidé de procéder au recrutement de Monsieur Jacquenet qui, je n'ai aucun doute, sera un excellent proviseur pour Rochambeau.

R : Quelles conséquences pourrait-on attendre d'une absence d'accord sur la gouvernance ?

FL : Le Directeur de l'AEFE a été très clair lors de sa visite à Washington : faute d'un accord sur la gouvernance, il dénoncerait la convention au mois de juillet pour la réduire à une seule année. Ce qui voulait dire que même si l'AEFE nous a, à la dernière minute, proposé de nous présenter un candidat au poste de proviseur, compte tenu du désaccord que l'AEFE marquait sur les propositions de Rochambeau en matière de gouvernance, il y avait une chance importante que ce nouveau proviseur ne reste qu'un an à Rochambeau. Cette instabilité permanente à la tête de Rochambeau n'est bonne pour personne et donc le Conseil d'Administration a préféré choisir la solution la plus pérenne pour Rochambeau.



R : Pourquoi avez-vous choisi Monsieur Jacquenet ?

FL : Monsieur Jacquenet était de tous les candidats qui nous ont approchés, celui qui rassemblait le plus grand nombre des qualités nécessaires pour réussir à Rochambeau. Tout d'abord il est passionné par la pédagogie et il aime le travail en équipe. Il est aussi très expérimenté puisqu'il fait partie du corps des proviseurs depuis 2006. Il est non seulement proviseur, mais il forme encore les candidats au concours de proviseur. Il a dirigé des écoles en France, mais aussi à l'étranger puisqu'il a été proviseur adjoint du Lycée Français de Singapour et Proviseur du Lycée St Exupéry à Santiago du Chili. En plus du Français, il parle couramment l'Anglais et l'Espagnol et pourra donc communiquer très aisément avec toutes les composantes de notre communauté. Au cours de son passage à Santiago du Chili, Monsieur Jacquenet avait la responsabilité d'un programme français homologué et d'un programme chilien non homologué, ce qui rappelle la structure prochaine de Rochambeau avec un programme français homologué et un programme IB non homologué. Dans son poste actuel, Monsieur Jacquenet supervise six sections internationales et ses élèves viennent de 90 pays différents. Enfin, comme je l'indiquais plus haut, monsieur Jacquenet aime le travail en équipe et il est enthousiaste à l'idée de rejoindre Rochambeau dans le cadre de sa gouvernance actuelle.

R : Quelles seront les responsabilités de Monsieur Jacquenet ?

FL : A partir du moment où le Conseil d'Administration avait décidé de proposer à l'AEFE de regrouper tous les programmes sous la supervision du proviseur, il était logique de conserver cette structure si nous étions contraints de recruter nous mêmes.

Monsieur Jacquenet supervisera donc tous les programmes de Rochambeau, aussi bien le futur IB que le programme français homologué. Il sera en charge avec son équipe, de garantir l'homologation de notre programme français, de mettre en oeuvre la stratégie d'excellence académique souhaitée par le Conseil d'Administration, mais aussi de proposer à l'Administratrice Déléguée et au Conseil d'Administration les futures évolutions académiques et les projets de développements académiques répondant aux besoins de notre



communauté dans toute sa diversité. Pour cela, il travaillera avec une équipe composée de Philippe Vanhille, Frédérique Leber, Yvan Tabellion, ainsi que du futur directeur adjoint de la maternelle que nous recrutons cette année.

R : Que devient maintenant la relation de Rochambeau avec l'AEFE ?

FL : Lors de sa dernière visite le Directeur de l'AEFE a été très clair en indiquant que si Rochambeau recrutait directement un proviseur, il mettrait un terme à la convention.

Rochambeau restera donc conventionné une année supplémentaire puis deviendra partenaire de l'AEFE, comme le sont déjà 45 des 47 écoles françaises des Etats-Unis, à partir de l'année scolaire 2021/22.

R : Et sur le plan financier ?

FL : L'impact financier de cette décision sera faible à court terme et très favorable financièrement à Rochambeau sur le long terme.

L'aide financière de l'AEFE au projet immobilier se monte à \$200,000 par an et l'AEFE avait indiqué qu'elle n'irait pas au delà de la convention actuelle (2021-22), même dans le cas d'une prolongation de un an telle que nous l'avions proposée. Sur le budget total du nouveau campus, c'est assez peu de choses.

En ce qui concerne les professeurs expatriés, nous savons tous que leur temps de présence à Rochambeau aurait été divisé par deux à la fin de cette convention (2021-22) à la demande de l'AEFE. Nous aurions donc dû, conventionné ou partenaire, dans tous les cas embaucher de nouveaux enseignants pour compenser le manque d'heures d'enseignement que cela aurait entraîné.

Le conventionnement implique également le paiement d'une contribution financière annuelle. Sur la base du contrat actuel, elle s'élève à 3% de nos frais de scolarité, soit \$650,000 cette année. Pour rappel, dans le cadre de notre précédent accord de conventionnement, elle s'élevait à 6% des frais de scolarité. Au delà de la convention actuelle, et malgré les demandes répétées du Conseil d'Administration, l'AEFE n'a pas souhaité



s'engager à maintenir les conditions avantageuses de notre convention. Cela aurait entraîné très probablement au moins un doublement de la contribution de Rochambeau à l'AEFE.

R : Concrètement, qu'est-ce que cela changera pour nos élèves ?

FL : Absolument rien ! Nos élèves continueront à suivre le programme français dans les mêmes conditions de travail. Ils continueront à présenter le Brevet des Collèges et le Baccalauréat dans les locaux de Rochambeau. Ils continueront à pouvoir obtenir le High School Diploma à Rochambeau. Et ils continueront, en fonction de leurs mérites et de leur travail, à pouvoir intégrer les meilleures universités en France, aux Etats-Unis ou ailleurs dans le monde.

R : Qu'est ce que cela changera pour nos enseignants ?

FL : Pour la plupart d'entre eux, absolument rien non plus. 118 de nos enseignants sur 125 sont recrutés et employés directement par Rochambeau. Leurs conditions de travail sont régies par un contrat cadre qui est négocié tous les trois ans et qui n'est pas touché par ce changement. Leur détachement ne sera pas remis en cause, ni leurs retraites, ni leurs salaires, ni leurs conditions de travail. Chacun sait d'ailleurs les efforts faits par Rochambeau pour améliorer les conditions de travail, les salaires et la formation de ses enseignants, efforts qui sont sans équivalent au sein de l'Education Nationale en France.

Au demeurant, l'AEFE n'apporte aucune aide au recrutement direct d'enseignants par Rochambeau.

Seuls sept de nos enseignants et un de nos directeurs ont été recrutés par l'AEFE. A tous je tends la main et je dis : "si vous souhaitez rester parmi nous et rejoindre vos autres collègues, vous êtes les bienvenus."

R : Est-ce que l'homologation du programme français sera remise en cause ?

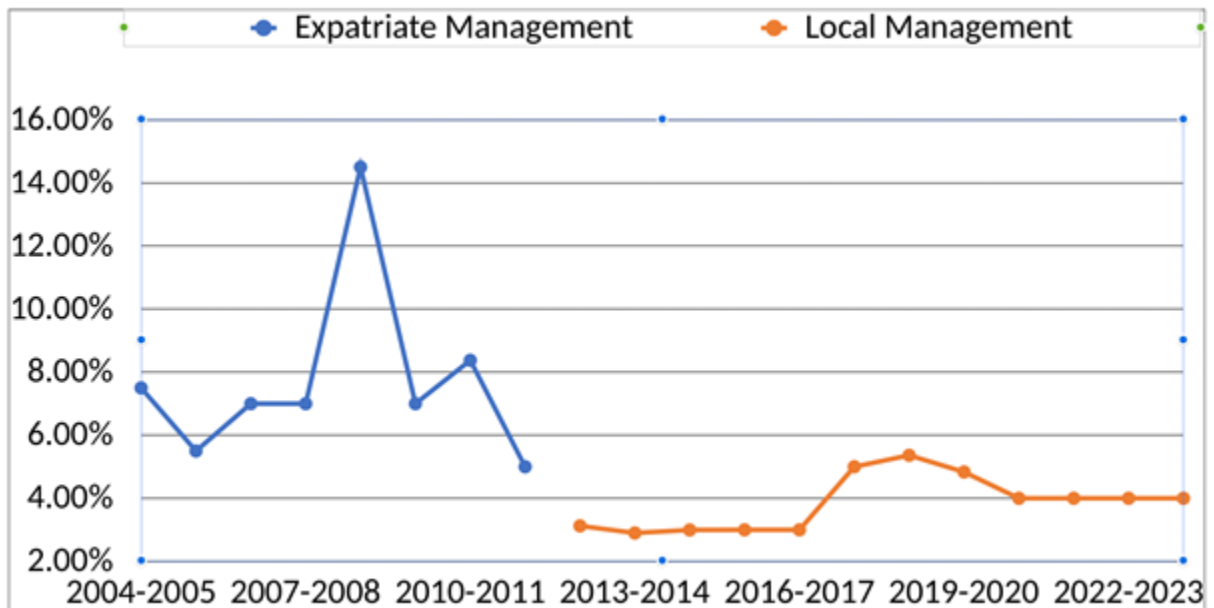
FL : Absolument pas. Rochambeau non seulement répond à tous les critères de l'homologation, mais encore le rapport de la commission souligne le prestige de notre



établissement, la qualification exceptionnelle de nos enseignants, les excellents résultats obtenus aux évaluations et aux diplômes par nos élèves et la qualité du fonctionnement de nos instances.

L'arrivée de Monsieur Jacquenet va renforcer encore notre capacité à continuer à améliorer la qualité de notre enseignement tout en collant aux critères de l'homologation.

R : Certains parents s'inquiètent d'une forte augmentation des frais de scolarité quand nous serons partenaires. Quelles assurances pouvez-vous leur donner ?



Augmentation des frais de scolarité à Rochambeau

FL : Je comprends l'inquiétude : Certains lycées français comme ceux de NY ou de Los Angeles par exemple ont des frais de scolarité beaucoup plus élevés que Rochambeau. Mais l'augmentation des frais de scolarité, c'est une question de gestion et de politique. Rochambeau, pendant des années et jusqu'en 2012, était dirigée et gérée par un proviseur expatrié et un comptable expatrié. Pendant cette période, l'augmentation moyenne des frais de scolarité a été de 8.1 % par an avec une pointe à 14 % en 2008. Depuis 2013, et avec l'arrivée



d'Hélène Fabre au sein de Rochambeau, s'est mis en place progressivement une équipe de direction locale, recrutée par le Conseil d'Administration sur la base de ses compétences. Et depuis lors, l'augmentation moyenne des frais de scolarité n'est plus que de 3.7 % par an, et ce tout en ayant créé un fond d'aide aux familles doté de près d'1 million de dollars, en ayant investi près d'un million de dollars par an dans nos infrastructures qui étaient auparavant dans un état lamentable, en ayant augmenté fortement les salaires, en particulier les salaires les plus bas, et en ayant accru fortement l'offre pédagogique et le soutien aux enfants ayant des difficultés d'apprentissage.

Cette politique d'augmentation modérée des frais de scolarité et d'investissement en faveur des élèves, dans l'aide aux familles, dans la pédagogie et dans nos infrastructures sera poursuivie par le Conseil d'Administration. Elle a fait de Rochambeau le second lycée français le moins cher des Etats-Unis. Et dans la période de crise que nous vivons, nous nous félicitons de savoir que Rochambeau est dirigée par Hélène Fabre dont les compétences managériales sont indiscutables et qui a su s'entourer d'une équipe remarquable, le choix qu'elle a fait de Xavier Jacquenet en étant la dernière illustration.

R : Vous mentionnez dans le communiqué la Mission Laïque Française. Qu'est-ce que la MLF et quel pourrait être son rôle auprès de Rochambeau ?

FL : La Mission Laïque Française est un opérateur de l'Etat Français à la tête d'un réseau de 112 écoles françaises dans le monde, fondé en 1902. Trente-deux des écoles françaises d'Amérique du Nord partenaires de l'AEFE font également partie du réseau de la MLF. Ce réseau est dirigé par des personnels issus directement du Ministère de l'Education Nationale et est reconnu unanimement pour ses programmes de formation professionnelle des enseignants. Elle offre différents services aux écoles françaises qui font partie de son réseau. Le Conseil d'Administration est ouvert à tout partenariat permettant de renforcer le programme homologué français de Rochambeau et la qualité de notre enseignement. C'est pour cela que nous souhaitons entamer des discussions avec la MLF pour voir si un partenariat qui viendrait en complément de celui que nous aurons avec l'AEFE pourrait avoir du sens. A la suite de ces discussions, nous reviendrons vers la communauté pour l'informer de ce que la MLF pourrait apporter à Rochambeau.



R : Vous mentionnez, toujours dans le communiqué, certaines initiatives en faveur de l'emploi et en faveur des familles. Pouvez-vous nous en dire plus ?

FL : Si les problèmes de gouvernance sont importants, ils le sont peu en regard des difficultés que nous affrontons tous en ce moment. Les pensées des membres du Conseil d'Administration vont avant tout vers ceux qui dans notre communauté qui ont été, sont, ou qui seront touchés par la maladie. Nos réflexions, ainsi que celles de l'équipe de direction, se portent sur trois domaines principaux : la sécurité et la santé de nos élèves et de nos personnels ; la préservation de l'école et des emplois qui y sont attachés afin que tous puissent retourner à l'école dès la fin de la crise ; l'aide financière aux familles dont beaucoup sont ou seront touchées économiquement par la crise. Grâce à la gestion saine des 8 dernières années, Rochambeau dispose de la solidité financière nécessaire pour affronter la crise et des capacités nécessaires pour prendre des initiatives dans ces trois domaines prioritaires. Ainsi que je l'ai indiqué, Hélène Fabre présentera prochainement au Conseil d'Administration, puis à la communauté, plusieurs initiatives importantes.